

Motion de M. Guy Savary et Mme Alexandra Rys: «Zone verte provisoire sur l'emplacement de la future école des Moulins».

(renvoyée à la commission de l'aménagement et de l'environnement par le Conseil municipal lors de la séance du 28 février 2000)

MOTION

Considérant:

- la planification scolaire (rapport 1999);
- la perspective, à très long terme, de l'implantation d'une école sur la parcelle de la rue des Moulins-Raichlen;
- les buts d'écomobilité dans le quartier de Plainpalais;
- le manque certain de zones vertes et de proximité dans cette région de notre cité;
- le projet de loi adopté (10.11.1995) désaffectant la rue des Moulins-Raichlen, chaussée concernée par le futur équipement public,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de lui soumettre un projet de zone verte provisoire sur l'emplacement de l'éventuelle école des Moulins.